

APRÈS CETTE PÉRIODE, COMMENT REBONDIR : LA REMISE EN PLACE DES ACTIVITÉS (RESPONSABILITÉS, ASSURANCES), LES COTISATIONS DES MEMBRES, LES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES, LA RECHERCHE DE NOUVELLES PISTES DE FINANCEMENT



ORGANISATEUR : UNION RÉGIONALE DES ASSOCIATIONS CULTURELLES ET ÉDUCATIVES EN HAUTS-DE-FRANCE

THÈME : LE FONCTIONNEMENT D'UNE ASSOCIATION, LES FINANCES D'UNE ASSOCIATION



Initiation



Gratuit



2



Présentielle

PUBLIC / CONDITIONS D'ACCÈS

Tout public bénévole, pas de condition particulière d'accès

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

Après cette période, comment rebondir : la remise en place des activités (responsabilités, assurances), les cotisations des membres, les assemblées générales, la recherche de nouvelles pistes de financement.

DATE(S) DE LA FORMATION

21 novembre 2022
18h00

LIEU DE LA FORMATION

salle des fêtes M Schipman, 57 rue Saint-Michel à Killem
59326 KILLEM

POUR S'INSCRIRE



03 20 63 91 79



contact@uracen.org

STRUCTURE FORMATRICE



Union régionale des associations culturelles et éducatives en Hauts-de-France



Voir la présentation de cette structure